



Alerte du Synavi : la création en danger dans certaines municipalités

mercredi 9 juillet 2014, par [L'Insatiable](#)

Le Synavi, syndicat national des arts vivants, dénonce le brusque changement de politique culturelle de certaines municipalités récemment élues, par un communiqué du 8 juillet. Ces modifications portent atteinte à la création.

Dans son communiqué, le Synavi présente cinq exemples de décisions « brutales et opaques » de nouvelles municipalités, à propos de la culture, aux conséquences négatives pour les artistes et la création.

1. Le directeur du Théâtre municipal de Roanne a été remercié au motif qu'étant metteur en scène cela entraînait un conflit d'intérêt. Or le Synavi explique « qu'il ne s'agit en aucun cas d'appropriation privative du lieu par l'artiste » et que la présence d'artistes à la tête de théâtres découle d'une longue tradition et est légitime.
2. La programmation 2014-2015 à Saint-Priest et Pierre-Bénite est annulée tout comme la résidence d'une compagnie chorégraphique aux Deux-Alpes.
3. Les subventions de la compagnie Amin Théâtre sont remises en cause par la nouvelle équipe de la Communauté d'agglomération Les Lacs d'Essonne qui dit se concentrer sur le développement économique, au risque de le faire au détriment de la culture.

Le Synavi regrette ces actions et dénonce l'absence de consultation préalable des concernés, la brutalité des décisions survenues sans préavis et l'absence de communication des municipalités. « *Ces décisions, écrit le syndicat, confinent à la censure et sont susceptibles de mener aux pires dérives* ». Le Synavi apporte son soutien, y compris juridique si nécessaire, aux concernés et appelle les municipalités à ouvrir le dialogue et surseoir à leurs décisions.